

**UN NOUVEAU  
CONCOURS PHOTO  
POUR LE PRINTEMPS !**

**RENSEIGNEZ-VOUS  
SUR LE SITE  
WWW.MEDWOMENSFUND.ORG**

En mars 2010, le Fonds pour les femmes en Méditerranée a organisé un concours photo. Une centaine de photos ont été envoyées de France, d'Espagne, du Maroc, d'Algérie, de Tunisie, du Portugal, d'Italie, du Liban, de Turquie, d'Egypte et même des Émirats Arabes, de Roumanie, et de Pologne.

Voici l'une des photos remarquées par le jury.



MAYA AZEGGAGH

**BILLET**

En ce début d'année, un espoir insolent souffle sur la Méditerranée.

En Tunisie d'abord !

Soudain elles semblent si loin, toutes les discussions avec nos amies tunisiennes sur l'avenir sombre du cinquième mandat de leur président élu!

Loin aussi ce jour d'octobre dernier où je les accompagnais présenter un rapport alternatif à celui de leur gouvernement devant le Comité des Nations Unies pour l'Élimination des discriminations à l'égard des femmes... Jamais je n'avais mesuré, comme dans cette salle de l'ONU à Genève, la perversité de la répression qu'elles subissaient. J'avais pourtant vu les bandes de policiers en civils encercler, en forme de dissuasion, chacun des événements publics qu'elles organisaient à Tunis, j'avais pourtant pris l'habitude de repérer avec elles quelque soit l'endroit du monde où elles intervenaient, l'agent de l'Etat qui tenterait l'intimidation et établirait son rapport sur leurs faits et gestes. Mais c'est en observant les sbires de leur président venues, camouflées en associations de femmes non gouvernementales, contredire systématiquement tous leurs dires et chanter les louanges de leur Maître que j'ai sans doute vraiment pris la mesure de ce qu'elles vivaient et du courage dont elles faisaient preuve au quotidien.

Que disaient nos amies tunisiennes ce jour-là au Comité des Nations Unies ? Que la Tunisie a, certes, été, dans le monde arabe, pionnière de la lutte contre les discriminations à l'égard des femmes avec un code de statut personnel régissant la famille presque égalitaire. Mais qu'en matière d'égalité, tant qu'il y a un « presque », c'est l'aspect inégalitaire qui s'impose de fait. Car persister à attribuer un statut de chef de famille au mari, à interdire à une

femme musulmane d'épouser un non musulman, à maintenir des dispositions discriminatoires en matière successorale est l'aveu d'une adhésion profonde à l'ordre patriarcal traditionnel. Les réserves faites à la CEDAW prétextent la « religion d'Etat... » Argument tout trouvé pour maintenir coutumes, pratiques et lois discriminatoires à l'égard des femmes.

Que disaient-elles encore les amies tunisiennes ? Qu'en Tunisie aussi, la violence envers les femmes est prégnante dans la société et dans la famille et que malgré l'adoption d'une « stratégie nationale de prévention », l'Etat est absent sur ce front. Absent voire complice quand il permet légalement au violeur d'une mineure d'épouser sa victime.

Que disaient-elles enfin ? Que les préconisations de la CEDAW aux Etats de donner des moyens à leur société civile pour que les mentalités évoluent en faveur de l'égalité restaient lettre morte. Que la gestion autoritaire et monolithique de la vie politique entravait la participation des femmes à la vie publique et plus particulièrement le fonctionnement des associations autonomes de la société civile : blocage de leur financement, fermeture des espaces publics, harcèlement et répression.

Qu'il semble loin ce jour d'octobre...

Aujourd'hui, la chape de plomb s'est soulevée. Celles qui tenaient debout contre vents et marées, voient désormais des milliers de femmes osent les rejoindre. Car toutes mesurent que ces combats menés depuis des années restent d'actualité : égalité entre les femmes et les hommes, séparation du religieux et de l'Etat, lutte contre la violence, démocratie à construire... avec elles.

Un espoir insolent souffle sur la Méditerranée ... et en Egypte aussi !

*Caroline Brac de la Perrière*

## DANS SON PROGRAMME DU 2ÈME SEMESTRE 2010, LE FONDS POUR LES FEMMES EN MÉDITERRANÉE A SOUTENU SEPT PROJETS. ILS CONCERNENT...

### LA FORMATION DES FILLES ET DES JEUNES FILLES



**Women Development Center** a pour mission de sensibiliser les femmes de Bethleem et des camps de réfugiés de Deisha à leurs droits.

Devant les besoins exprimés par les filles de 12 à 16 ans, contraintes à rester à la maison par la pression sociale au nom de leur protection, l'association a décidé d'organiser des camps de vacances pour les jeunes filles. Il s'agit de jeunes filles vivant dans des camps de réfugiés et appartenant à des familles pauvres, sans revenus ou habitant dans des zones à fort taux de chômage. L'idée d'un camp d'été est de leur donner la possibilité d'apprendre à décider, planifier, organiser, à prendre un rôle de leadership, en renforçant leur confiance en soi et leurs capacités. Devant la très grande demande, les membres de Women Development Center ont d'abord organisé un camp d'été pour les petites filles de 8 à 12 ans et feront un camp de printemps pour les plus âgées.



### LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



Le **Res'Art** réseau des femmes artisanes initié par l'association Femmes en Communication a organisé le 14 décembre à l'Institut Cervantes

d'Alger une journée intitulée « Femmes artisanes entre tradition et modernité » avec au programme une conférence sur l'artisanat en Algérie, un film et un défilé de présentation des dernières créations. Le Fonds pour les femmes en Méditerranée soutient le Res'Art en trouvant des entreprises ou des donateurs algériens pour financer leur action.

### LA CRÉATION DE PONTS ENTRE LES FEMMES :

#### AU NIVEAU RÉGIONAL ET AU-DELÀ POUR ÉLABORER DES STRATÉGIES POUR L'ÉGALITÉ



**Le réseau Initiative Féministe Européenne, l'association de Macédoine Antico, l'Association de solidarité des femmes arabes (AWSA), l'Organisation pour la liberté des femmes en Irak, la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, l'association ACT et HEYA, Fondation pour les femmes en Egypte** ont organisé

ensemble une conférence internationale « Les femmes et le 21<sup>e</sup> siècle – Alternatives Féministes ». Cette conférence s'est tenue au Caire en décembre 2010 afin de rejoindre la 8<sup>e</sup> conférence d'ASWA, association de solidarité des femmes arabes, créée par la féministe égyptienne Nawal el Saadaoui, inspiratrice, à l'instar de Simone de Beauvoir, d'un grand nombre de féministes arabes.

La conférence a fourni aux théoricien-nes et défenseur-es des droits des femmes du pourtour méditerranéen et au-delà, un espace d'échange d'expériences et de réflexion sur la paix, la justice et l'égalité de genre comme condition préalable à la démocratie et au développement.



#### AU NIVEAU RÉGIONAL POUR ÉCHANGER LES EXPÉRIENCES



**L'Association Tunisienne des Femmes Démocrates**, créée en

1989 est une association féministe indépendante pour les

droits humains des femmes et la démocratie. Elle a un centre d'écoute et d'orientation pour les femmes victimes de violence et fait partie des réseaux d'associations luttant contre la violence faites aux femmes. Une de ses membres, juriste au centre d'écoute de Tunis, fut déléguée pour participer à la journée d'étude « Stop à la violence ! Les droits des femmes maintenant » organisée à Alger le 25 novembre par l'Association Algérienne pour la Planification Familiale et le Collectif stop la violence à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. La réunion ne fut pas autorisée par le gouvernement à se tenir au lieu prévu mais des espaces de rencontres organisés en dernière minute, ont permis l'échange d'expériences et la consolidation du réseau déjà existant.

#### L'INFORMATION ET DOCUMENTATION SUR LES DROITS DES FEMMES



**Informelles** met en place son site web d'informations généralistes sur les femmes et le genre : [www.egalite.com](http://www.egalite.com).

Avec pour comité de marrainage Benoîte Groult, Geneviève Fraisse, Patric Jean, Michèle Perrot, Françoise Héritier et nourri par des contributions de journalistes, de chercheur-es et de responsables d'associations, ÉGALITÉ traite l'actualité de façon à rétablir l'équilibre entre femmes et hommes dans l'information. Ses objectifs principaux sont de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, de sensibiliser un large public de femmes et d'hommes aux contributions importantes faites par les femmes dans tous les domaines et aux discriminations qu'elles subissent partout dans le monde. Le site compte rendre visible les luttes et le rôle social, politique, économique, intellectuel des femmes de la Méditerranée et des hommes qui sont à leurs côtés en leur donnant la parole.

## ET PLUS EN DÉTAIL...

## LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

### PAR LE BIAIS D'UNE CAMPAGNE



**Egyptian Women Resource Center** lutte contre le harcèlement sexuel en Egypte depuis plusieurs années. Dans une étude menée en 2005, l'association a pu déterminer que 83% des Égyptiennes et 98% des femmes étrangères rapportent avoir été harcelées sexuellement et quotidiennement pour environ 45% d'entre elles. Selon cette étude, le harcèlement sexuel touche toutes les femmes : égyptiennes et étrangères, voilées et non voilées, jeunes et vieilles. Et ses conséquences ne se limitent pas à un impact négatif sur le bien être psychologique et physique des femmes. Il est avéré que le harcèlement sexuel fait obstacle aux avancées des Égyptiennes dans leur participation à vie publique et donc au processus de développement.

### PAR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



**Assiwar** concentre son travail sur la violence de genre et les abus sexuels subis par les femmes arabes palestiniennes d'Israël.

Un programme d'éducation féministe et d'éveil des consciences donné dans les écoles arabes-palestiniennes d'Israël a pour but de changer les attitudes générales, de promouvoir l'égalité de genre et de libérer les femmes de l'oppression qui les empêche de prendre des mesures pour surmonter les effets des violences.

Parallèlement le programme de soutien direct aux victimes d'abus sexuel et plus particulièrement la ligne gratuite, œuvre 7j/7 24/ jour (soit 168 heures par semaine) Ce programme non stop est crucial pour les victimes qui appellent à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

Les femmes qui appellent la permanence téléphonique viennent de populations particulièrement marginalisées en Israël et la plupart du temps, à cause du langage et des barrières culturelles, n'ont pas accès à d'autres aides. En 2009 le nombre des nouveaux appels a atteint le chiffre de 747, parmi lesquels 658 étaient reliés à des abus sexuels, et 89 à la violence en général.

530 de ces appels ont été suivis plusieurs fois, 66 femmes sont venues au bureau pour des sessions de soutien direct, dont pour certaines avec des membres de leurs famille. 50 femmes ont été emmenées dans des centres médicaux, 6 à la police, 3 cas prirent le chemin des tribunaux et ont été suivis. Dans 25 cas de risques à très haut niveau les femmes ont été emmenées vers des foyers d'accueil spécialisés.

Pour réaliser cette énorme tâche, Assiwar doit surmonter bien des obstacles.

• Des obstacles relatifs au contexte général dans lequel l'association évolue : Le principal est l'absence de financement, encore aggravé par la crise financière internationale. Il est difficile de trouver des financements pour ce domaine d'intervention et le Ministère israélien de l'intérieur réduit d'année en année sa subvention.

La situation politique inquiétante due à la criminalisation de la minorité palestinienne d'Israël par une partie du gouvernement pousse la société civile et les individus à se concentrer sur leur survie plutôt que promouvoir l'égalité de genre. Et on dénombre plus de violence et d'agressions, effet/conséquence de la pression extrême dans laquelle sont les populations.

Assiwar a aussi à faire avec les très conservatrices interprétations religieuses

En 2010 cinq ans après le début de sa campagne contre le harcèlement sexuel, EWRC a lancé sa campagne « Des rues sûres pour tout le monde ». Cette campagne agit à trois niveaux : la recherche, l'intervention dans les écoles et une campagne de plaidoyer et de media. Pour faire pression sur les instances gouvernementales afin qu'elles reconnaissent le besoin d'une loi qui criminalise le harcèlement sexuel, EWRC lance une étude intitulée « De jure versus de facto » qui traitera des aspects du harcèlement sexuel au plan législatif en incluant le rôle des juges dans la mise en œuvre des articles du code pénal déjà existants et organisera un séminaire afin de débattre des articles du Code pénal qui s'appliquent au harcèlement sexuel.

Le travail effectué lors de la phase de recherche du projet fournira les connaissances nécessaires au débat avec les divers groupes de la société.



des chefs de communauté utilisant l'islam et le christianisme politiques dans l'idée de garder les femmes sous leur contrôle.

Enfin le portrait que les media font des femmes, avec une utilisation surabondante de stéréotypes et la représentation des femmes comme des objets, a un impact très négatif dans la société. L'utilisation croissante d'internet a encore aggravé cette tendance qui encourage clairement la violence envers les femmes et les enfants.

• Des obstacles relatifs aux fragilités de l'organisation :

Les membres de l'équipe d'Assiwar souffrent de conditions de travail difficiles dont la surcharge de travail, les bas salaires et les heures supplémentaires non payées. Elle reste malgré cela extrêmement qualifiée, professionnelle et engagée.

Malheureusement, les possibilités d'améliorer le niveau organisationnel, les activités et le travail de l'association se trouvent sans cesse menacées par le manque de fonds .

C'est pourquoi Assiwar a décidé de s'appuyer sur l'aide de bénévoles en structurant leur apport.

Son projet est d'engager une coordinatrice pour recruter et motiver les bénévoles, et d'allouer des financements pour le soutien des volontaires dont la formation et les activités de développement personnel.

BRÈVES et moins brèves...

■ **MESSAGES D'EGYPTE** : Au moment de publier notre lettre, nous recevons ces messages de deux de nos amies cairotiennes engagées pour les droits des femmes :

« Chèr-es-ami-es, Merci pour votre soutien. Nous faisons face à la violence, à la détention et aux assassinats de la part du régime autoritaire égyptien mais nous sommes profondément convaincu-e-s de notre droit fondamental de vivre dans la dignité, dans une société basée sur la citoyenneté, la justice sociale, l'équité et la démocratie réelle. » *Afaf*.

« ... je suis fière d'être une femme égyptienne qui participe à ce moment historique, et ce que je demande personnellement à toutes mes amies,

est de continuer à faire pression pour mettre notre lutte en évidence et de ne pas perdre de vue que les femmes amènent le changement et brisent vraiment les tabous par cette révolution. » *Mozen*.

■ **L'ANNÉE DONT LA GRANDE CAUSE NATIONALE ÉTAIT LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES EN FRANCE**,

vient de se clore et laisse les personnes impliquées sur le terrain extrêmement déçues. Le bilan 2010 des actions de lutte contre les violences faites aux femmes se résume à l'extension du champ d'action du numéro d'écoute nationale à toutes les formes de violences envers les femmes (mutilations sexuelles, mariages forcés, viols et agressions sexuelles) et au vote de la loi du 9 juillet 2010. Celle-ci institue le délit de violences psychologiques et l'ordonnance de protection des victimes qui permet l'éviction du compagnon violent du domicile familial. Elle offre la possibilité de recourir à un dispositif de surveillance électronique pour s'assurer de l'effectivité de l'éloignement de l'auteur de violences au sein du couple et prévoit des mesures qui permettent d'agir sur l'exercice de l'autorité parentale, la jouissance du domicile conjugal et la contribution aux charges du ménage. Cette loi est jugée « bien insuffisante » par les associations qui espéraient voir mise en œuvre une véritable amélioration de la prévention, de la prise en charge des femmes victimes de violences et de la condamnation des auteurs tout en protégeant de possibles récidives.

En France, tous les deux jours et demi, une femme meurt sous les coups de son compagnon.

■ **LA COALITION INTERNATIONALE DES DÉFENSEUR-ES DES DROITS HUMAINS DES FEMMES**

a publié une déclaration sur les structures de la violence et les liens entre militarisme et violence envers les femmes, à l'occasion de la Journée Internationale des Défenseur-es des droits humains des femmes, le 29 novembre, et du 10<sup>e</sup> anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU, Mentionnant les expériences de discrimination et d'agression vécue par celles et ceux qui œuvrent pour les droits des femmes et les droits sexuels, elle demande aux Etats à assurer leur sécurité et à soutenir leurs organisations en changeant la situation qui les met en danger.

Coalition Internationale des Défenseur-es des droits humains des femmes : Amnesty International / Asia Pacific Forum on Women, Law and Development / Asian Forum for Human Rights and Development / Association for Women's Rights in Development / Baobab for Women's Human Rights / Center for Reproductive Rights / Center for Women's Global Leadership / Coalition of African Lesbians / Front Line International Foundation for the Protection of Human Rights Defenders / Human Rights First / Information Monitor / Fédération Internationale des Droits de l'Homme / International Service for Human Rights / International Women's Rights Action Watch Asia Pacific / ISIS-Women's International Cross-Cultural Exchange / The Latin American and Caribbean Committee for the Defense of Women's Rights / MADRE (International Women's Rights Organization) / Peace Brigades International / Fonds d'Action Urgente pour les Droits Humains des Femmes / Women's Initiative for Gender Justice / Femmes sous Lois Musulmanes / Organisation Mondiale contre la Torture

QUELQUES REPÈRES CONCERNANT LA POPULATION FÉMININE DE QUELQUES PAYS ...

	EGYPTE	TUNISIE	ALGÉRIE	FRANCE	BOSNIE
Taux de fécondité	2,7 enfants / femme	1,9 enfants / femme	2,4 enfants / femme	2 enfants / femme	1,26 enfants / femme
Âge moyen au mariage	24 ans	28 ans	29 ans	29,8 ans	25 ans
Taux d'alphabétisation	59,4 %	69 %	66 %	99 %	97,8 %
Taux d'alphabétisation entre 15 et 24 ans	89 %	94 %	95 %	—	—
Taux d'activité	22 %	27 %	18 %	66,3 %	52 %
Représentation au parlement national	1,8 % (soit 8 sur 454)	27,6 % (soit 59 sur 214)	7 % (30 sur 389)	18,9 % (soit 109 sur 577)	16,7 % (soit 7 sur 42)

Sources : ■ UN Stats indicateurs du Millénaire <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx> ■ Rapport alternatif au 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> rapports périodiques de la Tunisie sur l'application de la CEDAW (1999-2007) présenté au Comité CEDAW. ATFD 2010 ■ Rapport annuel de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales 2010 ■ WHRD IC : [www.defendingwomen-defendingrights.org](http://www.defendingwomen-defendingrights.org)

**POURQUOI UN FONDS POUR LES FEMMES EN MÉDITERRANÉE ?**

Appartenant au même bassin culturel, sous l'influence de trois religions monothéistes, les femmes de la région méditerranéenne subissent une forme commune de patriarcat et, malgré des situations en apparence très variées, beaucoup de similitudes peuvent être relevées dans leur condition.

Qu'elles se trouvent sur la rive sud ou sur la rive nord de la Méditerranée, les femmes savent qu'il leur faut non seulement mener encore bien des batailles en faveur de l'égalité mais aussi consolider leurs acquis, obtenus grâce à leur ténacité et à leurs luttes. Elles agissent dans

un climat de régression généralisée, effet du fleurissement des mouvements conservateurs radicaux dans des sociétés en mutation, et elles rencontrent des difficultés à trouver les fonds nécessaires à leurs actions que ce soit au niveau local ou au niveau régional.

C'est pourquoi des femmes du Maghreb et d'Europe méridionale ont pris l'initiative de créer, il y a deux ans, le Fonds pour les femmes en Méditerranée, dont le but est de participer à l'amélioration de la condition des femmes et à la promotion de l'égalité des sexes dans l'ensemble des pays du bassin méditerranéen.

LETTRE DES BORDS DE LA MÉDITERRANÉE

Lettre d'information du Fonds pour les femmes en Méditerranée (MedWomenFund)

Adresse :

47, place du Millénaire - 34000 Montpellier - France  
[www.medwomensfund.org](http://www.medwomensfund.org)  
 email : [lettre.info@medwomensfund.org](mailto:lettre.info@medwomensfund.org)  
 Tél. / fax : 00 33 - (0)4 67 67 08 73

Lettre semestrielle et gratuite  
 Rédaction : Caroline Sakina Brac de la Perrière  
 Conception graphique - réalisation : MPBgraph

# Les femmes de la Méditerranée ont besoin de vous !

## JE FAIS UN DON AU FONDS POUR LES FEMMES EN MÉDITERRANÉE

Apt 74 - 47 place du Millénaire - 34000 Montpellier France

NOM		PRÉNOM	
ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE	PAYS
<input type="checkbox"/> 15 Euros	<input type="checkbox"/> 30 Euros	<input type="checkbox"/> 50 Euros	Autre <input type="checkbox"/> .....
<input type="checkbox"/> PAR CHÈQUE à l'ordre du Fonds pour Femmes en Méditerranée		<input type="checkbox"/> PAR VERSEMENT BANCAIRE Crédit coopératif, Montpellier France - Compte 42559 00034 41020011495-42	
Je recevrai un reçu fiscal dès la réception de mon don.			

## JE SOUHAITE RECEVOIR LA LETTRE D'INFORMATION

<input type="checkbox"/> PAR EMAIL	<input type="checkbox"/> PAR COURRIER
------------------------------------	---------------------------------------

D'avance, un grand merci pour votre soutien et votre générosité

FONDS POUR LES FEMMES EN MÉDITERRANÉE  
47, Place du Millénaire - Apt. 74  
34000 Montpellier - France

Tél. + Fax : 00 - 33 - (0)4 67 67 08 73  
info@medwomensfund.org  
www.medwomensfund.org